

### UN GRAVE INCENDIE HIER SOIR A ROUBAIX

Les dégâts atteignent près d'un million et la prompte intervention des pompiers empêcha un pâté de maisons d'être la proie des flammes

Dimanche, vers 12 h. 15, l'effluence rue de la Chemin de Fer, à Roubaix, comme chaque jour dominicale, à cette heure, était considérable.

Un passant, M. Henri Tanghe, domicilié 13 rue de la Perche, cour Sion, arrivant à l'angle des rues de la Chemin de Fer et de l'Alouette, eut l'attention attirée par une épaisse fumée qui s'élevait du pâté des maisons formant l'angle des deux rues. Il ne douta pas un seul instant qu'un incendie était sur le point d'éclater et il alla sonner aux deux immeubles qui lui paraissaient les plus menacés. Cette intervention devait être vaine car une qui vive ne se trouvait dans ces maisons.

Comme un agent arrivait, M. Tanghe lui fit part du fait, et le chef de ville prévint immédiatement le poste de police, d'où l'on alerta d'urgence les pompiers. Pendant ce temps, le feu avait pris son extension rapide et du milieu des immeubles occupés par MM. Hennebel, constructeur-mécanicien, et de la rue de l'Alouette, Houssa, coiffeur, le bar du Taliermo et l'habitation du tailleur Vanvaegem, une gerbe de feu s'élevait, une dizaine de mètres au-dessus du point d'éclosion se répandait sur la rue.

### L'intervention des pompiers

L'importance du sinistre, arrivant avec leurs deux pompes, les pompiers de grande échelle sous la direction du lieutenant Crepin. En un instant, celui-ci put se rendre compte que le feu avait pris son extension rapide et du milieu des immeubles occupés par MM. Hennebel, constructeur-mécanicien, et de la rue de l'Alouette, Houssa, coiffeur, le bar du Taliermo et l'habitation du tailleur Vanvaegem, une gerbe de feu s'élevait, une dizaine de mètres au-dessus du point d'éclosion se répandait sur la rue.

### L'incendie fait rage

A ce moment, l'incendie faisait rage. Les flammes sortaient de toutes les fenêtres d'un étage à travers lesquelles on percevait un bruit de brasserie.

M. Crepin donna l'ordre de protéger les maisons voisines tandis que M. Fischer, commissaire de police, faisait évacuer aussitôt sur les lieux, les fit évacuer.

Six lances furent bientôt mises en batterie, manées tant de la rue du Chemin de Fer que de la rue de l'Alouette contre lesquelles la grande échelle avait été appliquée et d'où les pompiers lançaient de puissants jets d'eau sur le foyer de l'incendie.

La lutte dura une heure et fut acharnée. En pénétrant dans la maison incendiée, les pompiers avaient remarqué que les flammes garées dans le couloir. La présence de cette voiture les retarda de quelques instants dans leur tâche qui fut compliquée par le fait que les pompiers courageux mais impérvoyants ayant aidé à sortir l'auto des lieux l'avaient ramenée dans l'au-dessus de la bouche d'eau la plus voisine.

Heureusement, la proximité d'autres bouches d'eau permit une manœuvre rapide des lances.

Vers 20 heures, les pompiers étaient maîtres du sinistre. Ils avaient pu pénétrer dans toutes les pièces de l'immeuble et éteindre le feu dans l'atelier qui s'était fait qu'un amas de ruines flamboyantes.

Une demi-heure plus tard, tout danger était écarté et l'une des autos-pompes pouvait regagner le dépôt de l'immeuble et éteindre le feu dans l'atelier qui s'était fait qu'un amas de ruines flamboyantes.

### Les dégâts

Immeuble de M. André Prouvost est complètement anéanti. Seules les murs restent debout. Les maisons voisines n'ont pas trop souffert. Le sinistre qui risquait de devenir funeste.

Chez M. Hennebel, il y eut quelques dégâts causés par l'eau et quelques carreaux brisés au premier étage. Chez M. Houssa les dégâts sont un peu plus considérables. Au Taliermo, toutes les pièces du rez-de-chaussée ont été envahies par l'eau, mais là non plus, les pertes ne sont pas très importantes. Les dégâts provoqués par le sinistre s'élevaient à environ 800.000 francs et sont couverts par des assurances.

### Le service d'ordre

La gerbe de flammes qui s'élevait de l'immeuble incendié eut vite fait d'attirer une foule considérable rue du Chemin de Fer. Heureusement, un sérieux service d'ordre dirigé par M. Fischer, le brigadier Lortholais et le brigadier Lortholais, maintint les curieux à bonne distance de l'incendie et fit effectuer le transport des objets saisis.

Sur les lieux, on remarqua la présence de MM. Thérin, Foré Verbeughe, adjoints au maire et de plusieurs autres personnes. Le sinistre atteignait environ 800.000 francs et sont couverts par des assurances.

### La politique régionale

#### ENTENTE REPUBLICAINE

#### Une importante manifestation hier, à Hazebrouck

Une manifestation politique, organisée par le Comité de l'arrondissement de l'Entente Républicaine, a eu lieu hier, à Hazebrouck, à 13 heures, au banquet démocratique d'un millier de couverts, à un lieu dans la Salle des Fêtes de la Ville, sous la présidence de M. L. DUBRULLE, député de Hazebrouck. Plusieurs personnalités politiques, notamment MM. Charles Coustel, André Parmentier, ont pris la parole. Le discours de M. Coustel a été particulièrement intéressant.

#### Le service d'ordre

Le sinistre atteignait environ 800.000 francs et sont couverts par des assurances.

#### La politique régionale

#### ENTENTE REPUBLICAINE

#### Une importante manifestation hier, à Hazebrouck

Une manifestation politique, organisée par le Comité de l'arrondissement de l'Entente Républicaine, a eu lieu hier, à Hazebrouck, à 13 heures, au banquet démocratique d'un millier de couverts, à un lieu dans la Salle des Fêtes de la Ville, sous la présidence de M. L. DUBRULLE, député de Hazebrouck. Plusieurs personnalités politiques, notamment MM. Charles Coustel, André Parmentier, ont pris la parole. Le discours de M. Coustel a été particulièrement intéressant.

## Les voyages d'études des élèves de l'École Nationale des Industries Agricoles de Douai



Les élèves de l'E.N.I.A. de Douai, lors de leur voyage à Hesdin. On voit au centre, M. Ch. Marilier, professeur ayant dirigé les études, et Fernand Rippen, à sa droite, MM. Grosfils, chef des travaux du cours de distillation de l'E.N. et Journal, contrôleur principal des contributions indirectes.

Poursuivant une série de cours pratiques dans les usines du Nord de la France les élèves de l'E.N.I.A. de Douai ont visité successivement ces jours derniers les Distilleries de Betteraves d'Alennes-les-Marais, Collette à Neclim, produisant de l'alcool absolu, la Distillerie Agricole de Comtes-Leszard, de Quessoy-sur-Belle, la Coopérative de Neux-les-Mines et la Distillerie Ryszen, à Hesdin, qui toutes présentèrent pour les étudiants un intérêt tout particulier.

### UNE MÈRE DE 22 ENFANTS QUI SORTAIT DE LA PRISON DE VALENCIENNES, ARRÊTÉE UNE FOIS DE PLUS POUR VOL

1920-1921. Comme le gérant voulait la satisfaire, elle se proposa pour l'aider. Ce qui fut accepté.

Après d'une médiane un peu tardive, le commerçant, assisté du départ de la cliente, vérifia sa caisse et s'aperçut qu'il lui manquait une quarantaine de francs.

Partant à sa poursuite, il la retrouva chez un grainetier, chez lequel elle tentait la même manœuvre.

Arrivée par des agents, la femme, interrogée par le secrétaire du commissaire, M. Fouillard, déclara s'appeler Marie Meyer, 54 ans, et être domiciliée en roulotte près du fort d'Aubervilliers.

## Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléph. 51) Dépôt de vente : 78, Grande-Rue.

### LE BANQUET DU CERCLE COLOMBOPHILE « LA CONCORDE »

Huit jours après leur amis du « Progrès », les membres de « La Concorde » se sont réunis en de fraternelles agapes qui sont dans la tradition de la Société.

Le banquet fut cordial, comme à l'habitude, empreint de la plus franche camaraderie. On commenta les succès passés et on forma des projets pour l'avenir.

En l'absence de M. Verwaeck, empêché par un deuil récent, le repas fut présidé par MM. Krabszky et Casteau, vice-présidents. Autour des présidents, on remarquait la présence de MM. Misan, Alphonse Vandenberghe et Maurice Delmotte, de la Commission d'honneur; Renard et Vandenberghe, de la Commission de l'Union; Dubus et Thierard, du « Progrès » et de la « Concorde ».

Au champagne, M. Krabszky félicita M. Verwaeck, président, et lui adressa un toast à l'occasion de son dévouement à la Société.

M. Verwaeck assura les « coloniaux » de son dévouement le plus entier.

Il procéda ensuite à la distribution, aux lauréats, des récompenses offertes par la Société, ainsi qu'à M. Misant, Alphonse Vandenberghe et Maurice Delmotte, de la Commission d'honneur; Renard et Vandenberghe, de la Commission de l'Union; Dubus et Thierard, du « Progrès » et de la « Concorde ».

Après quoi MM. Dubus, Renard et Desmarcher apportèrent le salut du Cercle et Centre et Centre et Avenir, et de l'Union.

Au cours du banquet, qui fut un orchestre symphonique agrémenté, plusieurs chanteurs se firent entendre.

La soirée se termina par un bal fort animé qui se prolongea fort avant dans la nuit.

### Cadeaux pour Fêtes. — Le plus grand choix de Chaises longues et Fautouils cuir à l'AMEUBLEMENT GENERAL, Roubaix

### La Tombola de l'Amicale Ferdinand-Buisson

Cette tombola a eu lieu sous le contrôle de M. Gallard, huissier, hier, à 9 heures, au Cercle de l'Union.

En voici les lauréats :

7085	7078	6120	4762	1844	5455	346	4138
7963	543	894	8086	859	4	835	2953
9091	653	9084	7430	413	4904	570	2723
886	807	9783	295	953	6813	855	951
981	7361	8906	6182	7840	3905	5718	918
798	9671	28	654	7	5167		

Les lots sont à retirer à l'école, le jeudi 17 à 19 h.

### BOCK MEYERBEER ROUBAIX

DOUBLE EXTRA-FIN LA SAINTE-GEOULE AU CHORAL NAUDAUD

Notre brillant orchestre a été hier lauréat de la tombola de l'Amicale Ferdinand-Buisson.

Au cours de la messe de midi, les choristes se produisant dans l'église de la Sainte-Geoule, les nouveaux lauréats, M. Dubsburgh, ont obtenu un magnifique succès qui couronna heureusement les efforts patients de toute une année.

A 13 h., au café Pandore, était servi, sous la présidence de M. Francis Bousquet, un repas d'adieu, organisé par M. Dubsburgh, directeur du Choral Naudaud; Henri Thérin, adjoint au maire; Brassard, des Crick-Sicks; Fontaine et Leclercq, professeurs au Conservatoire; Godard, directeur honoraire du Conservatoire de Tournai; Vanste et Labbe.

M. Jean Sellé termina en soulignant le rôle artistique joué par le Choral Naudaud; Henri Thérin, adjoint au maire, remercia M. Dubsburgh, directeur du Choral, et lui adressa un toast à l'occasion de son départ.

M. Dubsburgh, ovalement remercia les choristes de la sympathie qu'ils témoignent toujours à son égard. Il exprima sa fierté de diriger un groupement artistique de premier ordre.

M. Dubsburgh termina en soulignant le rôle artistique joué par le Choral Naudaud; Henri Thérin, adjoint au maire, remercia M. Dubsburgh, directeur du Choral, et lui adressa un toast à l'occasion de son départ.

M. Dubsburgh, ovalement remercia les choristes de la sympathie qu'ils témoignent toujours à son égard. Il exprima sa fierté de diriger un groupement artistique de premier ordre.

M. Dubsburgh termina en soulignant le rôle artistique joué par le Choral Naudaud; Henri Thérin, adjoint au maire, remercia M. Dubsburgh, directeur du Choral, et lui adressa un toast à l'occasion de son départ.

M. Dubsburgh, ovalement remercia les choristes de la sympathie qu'ils témoignent toujours à son égard. Il exprima sa fierté de diriger un groupement artistique de premier ordre.

M. Dubsburgh termina en soulignant le rôle artistique joué par le Choral Naudaud; Henri Thérin, adjoint au maire, remercia M. Dubsburgh, directeur du Choral, et lui adressa un toast à l'occasion de son départ.

M. Dubsburgh, ovalement remercia les choristes de la sympathie qu'ils témoignent toujours à son égard. Il exprima sa fierté de diriger un groupement artistique de premier ordre.

M. Dubsburgh termina en soulignant le rôle artistique joué par le Choral Naudaud; Henri Thérin, adjoint au maire, remercia M. Dubsburgh, directeur du Choral, et lui adressa un toast à l'occasion de son départ.

M. Dubsburgh, ovalement remercia les choristes de la sympathie qu'ils témoignent toujours à son égard. Il exprima sa fierté de diriger un groupement artistique de premier ordre.

M. Dubsburgh termina en soulignant le rôle artistique joué par le Choral Naudaud; Henri Thérin, adjoint au maire, remercia M. Dubsburgh, directeur du Choral, et lui adressa un toast à l'occasion de son départ.

### Cigare de Choix Plaisir de Roi

Vous qui dites que vous n'aimez pas les cigares, avouez plutôt que vous ne les connaissez pas ! Allez admirer ceux de la Régie Française aux étalages des débiteurs de tabac pendant la Quinzaine du Cigare. Vous serez étonnés de voir comment ca, vous aurez trouvé, dans la gamme incomparable des cigares fabriqués par les Manufactures de l'Etat, celui qui répond exactement à votre goût.

et Brassari prirent encore la parole. Un concert symphonique agrémenté et aimable banquet.

### NONI AU CASINO DE ROUBAIX

Nari suite d'une entente entre M. Pico et M. Noni; vue la crise actuelle qui frappe le Nord, et afin que les Roubaix puissent voir prospérer toute sa troupe, il vient donc d'être décidé que les prix des places seront les suivants :

Galettes faces et cotés, 5 fr.; Premières, 10 fr.; Loges, 15 fr. Donc à partir d'aujourd'hui, en matinée et soirée; Mercredi, soirée; Jeudi, matinée, soirée, seront de son côté représentations de « Noni ». Retenez vos places à l'avance.

### Elections au Tribunal de Commerce

On nous communique :

« M. MM. les électeurs consulaires de la circonscription de Roubaix-Lannoy

Les élections pour le renouvellement du tribunal de commerce de Roubaix ont lieu dimanche 4 décembre. Nous vous prions de voter pour toutes les personnes qui se présentent ensemble à vos suffrages.

« L'heure actuelle, les économies de toute sorte s'imposent plus que jamais. Il est donc du devoir des électeurs consulaires, en se rendant aux urnes, le dimanche 4 décembre, et en assurant le succès de jour-là l'élection des candidats, d'éviter les frais et les ennuis d'un second tour de scrutin.

Les candidats sont : 1° aux sièges de Juges titulaires pour deux ans : Eugène Hesson, juge titulaire sortant; Henri Trouvost et Louis Deriville, juges titulaires sortants; Henri Lepaul, Juge suppléant démissionnaire.

« Aux sièges de Juges suppléants pour deux ans : MM. René Deruinaux, Louis Mulliez-Lestienne, Maurice Berville, Théodule Thille, Juge suppléant sortants.

« Au siège de Juge suppléant pour un an : M. Joseph Hirsch, négociant en vêtements.

« Les électeurs qui veulent bien mettre gratuitement leur temps et leur peine au service de leurs concitoyens, les électeurs donneront le témoignage d'estime et de confiance qu'ils leur ont, encore une fois, ils tiendront à éviter un second tour de scrutin, en votant tout le 4 décembre.

Le scrutin est ouvert de 10 à 16 h. seulement. Les bureaux de vote (où des bulletins seront déposés pour ceux qui en manqueront) sont : 1° au Centre Nord; 2° école des garçons, rue de la République, 42; 3° au Palais de Justice, 45, rue du Grand-Chemin, pour tout le canton Ouest.

« Watrelles (pour Watrelles) ; Croix (pour Croix et Wasquehal) ; Lannoy (mairie), pour tout le canton de Lannoy.

### UNE DE PLUS

Samedi soir, M. Urbain Villemeux, 26 ans, tisserand, demeurant à Roubaix, 65, rue de la Rondelle, avait déposé sa bicyclette contre la façade de l'immeuble portant le numéro 50 de la rue de Tourcoing, où il était entré pour prendre une consommation.

A sa sortie, vers 18 h. 30, il constata la disparition de sa bicyclette. Plainte a été déposée.

### EXPOSITION UNIQUE de Fautouils cuir à des prix imbattables, à l'AMEUBLEMENT GENERAL, Roubaix

### VELO TROUVE

De passage rue du Ballon, l'agent Robert Van Maerch a trouvé une bicyclette abandonnée.

Cette machine est assez usagée. Elle est munie de rouliers, de laiton, 50 de diamètre, en fillets or et un guidon relevé. Les jantes sont en acier, ainsi que les garde-boue, dont celui de la roue arrière est détaché.

Aucune plaque de contrôle ou d'identité n'a été trouvée sur la bicyclette.

### SENSATIONNEL Fautouils cuir confortables 315 fr. 440 fr. 615 fr. à l'AMEUBLEMENT GENERAL, Roubaix

### ERECTION D'UN MONUMENT A M. EUGENE MOTTE

Une réunion générale du Comité d'initiative pour l'érection d'un monument à M. Eugène Motte aura lieu le 20 novembre, à 18 h. 30, dans la salle du groupe des artisans, rue de Champs, 97.

A cette réunion, ont été convoqués tous les sociétés roubaixiennes. Les présents empêchés pourront se faire représenter.

### Caisse Primaire Départementale d'Assurances Sociales du Nord

#### OUVERTURE DES NOUVEAUX LOCAUX

Le lundi 28 novembre s'ouvrira, à proximité de la Gare de Lille, 11, l'ancien local pour les bureaux de la Caisse Primaire Départementale d'Assurances Sociales, qui était installé jusqu'à présent, 18, rue de Tournai.

Le transfert aura lieu sans aucune interruption de service.

Les affiliés de la Caisse apprendront avec plaisir que les bureaux de la Caisse ont été déplacés et leur sera gagné du temps.

La correspondance peut être adressée des maintenant, 11, Farris St-Martin.

### LABORATOIRE D'ANALYSES INDUSTRIELLES

Mouvements de la semaine du 21 au 26 novembre : Eau, pétrole; Combustibles 13 analyses; Matières grasses, 5; Fibres, 0; Fil; 20; Produits chimiques, 12; Appareils, 11; Approvisionnements divers, 4, soit un total de 51 analyses.

### FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE

Secours distribués pour la semaine du 21 au 26 novembre : Familles bénéficiaires, 3.853 fr.; chômeurs à 7 fr., 2.500 fr.; chômeurs à 4 fr., 437 fr.; conjoints à 4 fr., 927 fr.; ascendants à 4 fr., 62 fr.; mineurs 350, 1.899 fr. Soit un total de 6.865 personnes, pour une somme globale de 220.772 francs.

A cette somme viennent s'ajouter les secours distribués par vingt-neuf sociétés syndicales de chômage qui, pour la semaine du 14 au 19 novembre, se sont élevés à 4.520 fr. 35.

### ETAT-CIVIL

Naissance. — Genevieve Quilient, d'Henri et de l'Hôpital. — Elise D'Hot, Place de la Gare, 10. — Françoise Béatrice Bureau, rue de la République, 10. — René-Solange Morel, rue de la République, 10. — Hélène Gagnon, Godefroid, 130 bis, rue de la République, rue d'Alsace, 12. — Henri Dussart, 2 ans, rue Bois-le-Duc, 12.

Pompes Funèbres Gémel, 40, r. St-Basille, 10. Organ. complète de Genevieve, T. 208

### WATRELOS

Le banquet de la Musique municipale. — Le banquet de la Musique municipale a eu lieu hier, à 14 h., en la salle d'été, sous la présidence de M. A. Fastenackels, entouré de MM. B. Vanpeteghem, vice-président de la commission civile; Hennebel, président de la commission administrative; Gons, Duquesnois, Forment, Delteil, Debeck, etc., etc.

Cette fête, très agréable, fut renouée encore plus attrayante par la participation de chanteurs tels que M. Lefebvre, Timal, etc., qui, accompagnés au piano par Mlle Lefebvre, charmerent les auditeurs.

Au dessert, M. E. Hennebel présenta les excuses de MM. Louis Leclercq Motte, président d'honneur, Benjamin Vandermesse, président de la commission civile; Mager, directeur, et Mercier, M. A. Fastenackels et fit ressortir ses qualités de dévouement et de générosité. Il présenta également ses excuses à MM. Vanpeteghem, Gons, Duquesnois, Delteil, etc., aux membres de la commission administrative, aux invités.

Sur sa proposition, un vivat est chanté en l'honneur de MM. Fastenackels et Vanpeteghem. Ce dernier prend ensuite la parole pour remercier M. Hennebel de son dévouement et de la confiance de la commission administrative, etc.

M. Fastenackels remet les médailles à MM. César Delteil et Jules Rys, pour 25 années de présence à la Société.

Timbre antituberculeux. — Le concert organisé par le Comité Watrellois du Timbre antituberculeux, le jeudi 2 décembre, dans la salle des Fêtes de l'Ecole du Centre, sous la présidence de M. Henri Briffaut, maire, a été très réussi. Les recettes ont été assurées de la Musique municipale de la Cecilia Choral, du Cercle H. Portier et de la Société de Musique Watrelloise. Le succès a été un brillant succès.

Les places à 4 fr. s'enlevèrent rapidement. Quelques places furent réservées à des membres du Service de police, ou au bureau de bienfaisance. 1 bis rue Jean-Jacques.

### CROIX

La Sainte-Cécile à l'Harmonie Mutuelle. — L'Harmonie Mutuelle de Croix donnait hier, dimanche, en l'église Saint-Pierre, à 10 h., sa messe de Noël. Elle fut très intéressante. Les nombreux fidèles et amateurs de belle musique qui se pressaient à l'office eurent à louer les membres de la magnifique exécution de ces œuvres.

L'interprétation brillante que donna l'Harmonie Mutuelle de Croix, sous la direction de son chef, M. Achille Carpentier, fut très remarquable. Surtout, les facteurs de l'organe ont obtenu de remarquables effets au style puissant et nuancé; quant à l'œuvre, elle fut différente et d'une grande valeur artistique. Les applaudissements furent très nombreux.

A l'issue de la messe, la Société se rendit à la messe de la Sainte-Cécile, à l'église d'honneur, M. Emile Demarcq, et exprima à son dévoué et généreux donateur, ses sentiments de reconnaissance et de respectueuse gratitude.

Le deuxième audition aura lieu en l'église de la Sainte-Cécile, le dimanche 10 décembre, à 10 h.

### WASQUEHAL

#### LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ LE BUDGET PRIMITIF POUR 1933

Le Conseil s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, le samedi 24 novembre, à 20 h., sous la présidence de M. Henri Dettailleur, maire.

Budget vicinal 1933. — Celui-ci, comportant une somme de 141.521 fr. en recettes et en dépenses, est adopté à l'unanimité.

Budget primitif 1933. — Le Conseil examine le budget primitif 1933 et l'arrête à 2.165.830 fr. 47 en recettes et en dépenses. Les dépenses sont réparties de la manière suivante : dépenses d'administration, 200.737 fr. 93; entretien des propriétés communales, 54.650 fr.; assurances, 42.000 fr.; dépenses diverses, 10.000 fr.; fêtes, subventions chômage, dépenses imprévues, 503.700 fr.; soit pour les dépenses ordinaires, 1.701.933 fr. 93. Dépenses extraordinaires; service de la dette, cherté de vie du personnel, aqueducque rues des Villas et Pasteur; 464.897 fr. 54; soit au total général, 2.165.830 fr. 47.

Le budget de l'année, qui comporte une dépense de 425.000 fr., une recette correspondante de 275.000 fr., figure au budget comme participation de l'Etat et du Département. Il reste donc une dépense de 150.000 fr. à la charge exclusive de la commune.

Budget du Bureau de Bienfaisance 1933. — Celui-ci est adopté pour une somme de 123.534 fr. 97 en recettes et en dépenses.

Projet de lotissement. — L'Assemblée donne avis favorable aux projets de lotissements présentés par M. Gontier et M. Deloche, pour les terrains situés au « Gauglier » et au « Cartelot ».

Chemins vicinaux ordinaires. — Le Conseil décide la mise en adjudication des travaux d'entretien des chemins vicinaux ordinaires pour l'année 1933, et de la commune de Wasquehal.

Vers des Médailles du travail. — La section des Médailles du travail de Wasquehal ayant présenté au Conseil Municipal un vœu tendant à obtenir une allocation de 200 fr. en faveur de ses membres, le Conseil adopte ce vœu légitime, et décide de le porter à la connaissance des autorités supérieures.

Eclairage public au « Gauglier ». — Le Conseil décide de l'achat de trois lanternes électriques dans la rue du Haut-Village, quartier du « Gauglier ».

Le Conseil décide de l'achat de trois lanternes électriques dans la rue du Haut-Village, quartier du « Gauglier ».

Le Conseil décide de l'achat de trois lanternes électriques dans la rue du Haut-Village, quartier du « Gauglier ».

Le Conseil décide de l'achat de trois lanternes électriques dans la rue du Haut-Village, quartier du « Gauglier ».

Le Conseil décide de l'achat de trois lanternes électriques dans la rue du Haut-Village, quartier du « Gauglier ».

Le Conseil décide de l'achat de trois lanternes électriques dans la rue du Haut-Village, quartier du « Gauglier ».

Le Conseil décide de l'achat de trois lanternes électriques dans la rue du Haut-Village, quartier du « Gauglier ».

Le Conseil décide de l'achat de trois lanternes électriques dans la rue du Haut-Village, quartier du « Gauglier ».

Le Conseil décide de l'achat de trois lanternes électriques dans la rue du Haut-Village, quartier du « Gauglier ».

Le Conseil décide de l'achat de trois lanternes électriques dans la rue du Haut-Village, quartier du « Gauglier ».

Le Conseil décide de l'achat de trois lanternes électriques dans la rue du Haut-Village, quartier du « Gauglier ».

Le Conseil décide de l'achat de trois lanternes électriques dans la rue du Haut-Village, quartier du « Gauglier ».

Le Conseil décide de l'achat de trois lanternes électriques dans la rue du Haut-Village, quartier du « Gauglier ».

Le Conseil décide de l'achat de trois lanternes électriques dans la rue du Haut-Village, quartier du « Gauglier ».

Le Conseil décide de l'achat de trois lanternes électriques dans la rue du Haut-Village, quartier du « Gauglier ».

Le Conseil décide de l'achat de trois lanternes électriques dans la rue du Haut-Village, quartier du « Gauglier ».

Le Conseil décide de l'achat de trois lanternes électriques dans la rue du Haut-Village, quartier du « Gauglier ».